

NECROLOGIE

M. Henry Couriot.

Avec M. Couriot, décédé le 2 janvier, disparaît non seulement l'un des plus éminents collaborateurs du *Génie Civil*, mais aussi l'un des ingénieurs qui ont le plus contribué à sa fondation. Il faisait, en effet, partie du petit groupe d'anciens élèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures qui, vers 1879, date de la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de cette école, eurent l'idée de créer une revue capable de tenir les techniciens au courant des progrès réalisés dans toutes les branches de l'industrie, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

De même qu'un groupe de Centraux avait fondé, en 1848, la Société des Ingénieurs civils, accessible non seulement à tous les anciens élèves de l'Ecole Centrale, mais à tous les ingénieurs, quelle que fût leur formation, de même le groupe dont faisait partie M. Couriot avait eu l'idée de créer une publication susceptible d'accueillir la collaboration de tous les ingénieurs, quelle que fût l'école dont ils seraient issus.

Pour réaliser sa conception, le groupe s'adressa à quelques professeurs de l'Ecole Centrale qui l'accueillirent avec empressement et qui, forts de l'approbation de l'illustre chimiste J.-B. Dumas, l'un des quatre fondateurs de cette école, réussirent, avec l'appui d'un certain nombre d'ingénieurs et d'industriels, à constituer une Société dont le premier président fut l'éminent professeur Emile Muller, et dont le but était d'exploiter un journal ayant pour titre *Le Génie Civil*. Il était, d'ailleurs, bien entendu que ce titre devait être pris dans toute sa généralité et que, comme la Société des Ingénieurs civils, il devait s'appliquer à toutes les manifestations de la science industrielle.

Né le 21 décembre 1851, M. Couriot était sorti de l'Ecole Centrale en 1874 et était entré aussitôt dans l'industrie où il avait rapidement acquis une brillante place. D'abord secrétaire du Conseil d'administration de la Société des Mines de la Loire, il devint membre de ce Conseil en 1897, président en 1910, et il a laissé dans cette entreprise des marques ineffaçables de son talent d'ingénieur et d'administrateur.

Dès sa sortie de l'Ecole, il avait manifesté une aptitude toute particulière pour l'enseignement et avait accepté des fonctions importantes dans diverses écoles, notamment à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et à l'Ecole spéciale d'Architecture. Nommé répétiteur du Cours d'exploitation des Mines à l'Ecole Centrale en 1891, il devint professeur titulaire de ce cours en 1893, et professeur honoraire en 1919, quand il dut prendre sa retraite.

Sur sa tombe, M. Guillet, directeur de l'Ecole Centrale, a prononcé un discours ému et éloquent; il a dit notamment : « Pendant près de 30 ans de sa vie, j'ose le dire, moi qui ai été son élève, M. Couriot a consacré à notre Ecole le meilleur de lui-même. Tous les anciens élèves se souviennent du souci qu'il avait

de tenir son enseignement au courant des derniers progrès, et, chaque année, il consacrait une partie de ses vacances à ce travail qui le passionnait. D'ailleurs, la haute situation qu'il occupait dans l'industrie minière, les nombreuses publications qu'il avait faites, donnaient à son cours une autorité toute particulière ».

La question de l'enseignement professionnel fut aussi une de celles qui attirèrent le plus l'attention de M. Couriot et lui fournirent l'occasion de manifester son dévouement à la chose publique. Inspecteur régional de l'Enseignement technique dès 1893, il devint membre du Conseil supérieur de cet enseignement, puis du Conseil d'administration du Conservatoire national des Arts et Métiers, de l'Ecole de Physique et de Chimie de la Ville de Paris, etc.

A ses obsèques, M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique, parlant au nom de M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, lui a rendu hommage en ces termes :

« Partout M. Couriot s'est imposé, à la fois par sa courtoisie et sa bonne grâce, par sa compétence technique et la clarté de son esprit, en un mot par les plus sérieuses qualités de l'intelligence et du cœur. On peut le dire ici, sans exagération aucune, son commerce était des plus faciles et des plus agréables, et lui assurait le respect et la sympathie de tous. »

En 1904, M. Couriot fut appelé à la présidence des Ingénieurs civils, présidence particulièrement laborieuse et brillante, car c'est au cours de cette année que la Société modifia ses statuts et organisa la division actuelle de son Comité en six sections.

M. Couriot avait eu la satisfaction de voir entrer en même temps en 1912 ses deux fils jumeaux à l'Ecole Centrale, mais hélas, la terrible guerre lui ravit l'un d'eux. Désireux de perpétuer son souvenir, et également attaché à la Société des Ingénieurs civils et à l'Ecole Centrale, M. Couriot fonda un prix annuel décerné par cette société à l'élève de cette école sorti premier dans la section des Mines.

De nombreuses sociétés avaient fait appel à M. Couriot pour faire partie de leur Conseil d'administration; nous nous bornerons à citer la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., la Société centrale de Dynamite, la Société générale pour la Fabrication de la Dynamite, la Société des Matières plastiques, etc.

Chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1898, il avait été promu officier en 1906 et commandeur en 1919.

Les obsèques de M. Couriot ont été célébrées le 5 janvier en l'église Saint-Charles-de-Moncaeu et l'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise où, en outre de ceux de MM. Guillet et Labbé, dont nous avons déjà parlé, des discours ont été prononcés par M. La Bonnardière, vice-président de la Société des Mines de la Loire, par M. Trézel, vice-président de la Société d'Assurances mutuelles des Départements de la Seine et de Seine-et-Oise, dont M. Couriot était président, et par M. Chevalier, directeur de cette Société, au nom de son personnel.



HENRY COURIOT
(1851-1924).